

Liens d'accès rapide à l'information (QATL) : Pour améliorer et faciliter l'accès des membres compensateurs à l'information publiée par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), le présent document fournit une série de liens menant aux règles de la CDCC et au manuel des opérations (collectivement désignés ci-après les « règles de la CDCC ») en conformité avec le format de CCP Global.

Les renseignements contenus dans ce document ont été réunis par la CDCC à titre d'information générale uniquement afin d'améliorer l'accessibilité; ils ne constituent pas des conseils en placement, en comptabilité ou en fiscalité ni des conseils juridiques, financiers ou autres.

Bien que des règles de la CDCC pertinentes puissent faire l'objet de discussion, toutes les questions concernant les pratiques de la CDCC sont assujetties aux règles spécifiques de la CDCC. En conséquence, les membres compensateurs devraient toujours consulter les versions en vigueur des règles de la CDCC.

Renseignements sur les pertes ne découlant pas d'un défaut	Déclaration qualitative de la CDCC
Renvoi aux règles ou commentaires	Les renseignements de la CDCC sur les pertes ne découlant pas d'un défaut se trouvent à la considération essentielle 7 du principe 17 (Risque opérationnel) dans le document de déclaration qualitative de la CDCC.
Séquence de défaillance de la CC	Manuel de défaut de la CDCC
Renvoi aux règles ou commentaires	Les renseignements de la CDCC sur la séquence de défaillance se trouvent à l'appendice 1 (Manuel de défaut) du Manuel des risques de la CDCC.
Gestion de défaut, couches de protection	Manuel de défaut de la CDCC
Renvoi aux règles ou commentaires	Les renseignements de la CDCC sur la gestion de défaut se trouvent à l'appendice 1 (Manuel de défaut) du Manuel des risques de la CDCC.
Approbation et surveillance des membres compensateurs	Règles de la CDCC
Renvoi aux règles ou commentaires	Les règles de la CDCC du 28 février 2025 présentent toutes les règles pertinentes concernant l'approbation et la surveillance des membres compensateurs de la CDCC.
Déclaration du CPIM-OICV publiée par la CC (déclarations qualitatives)	Déclaration qualitative de la CDCC
Commentaires	Ce lien mène aux documents de déclaration qualitative de la CDCC.
Déclaration quantitative publique du CPIM-OICV publiée par la CC (modèle de DQP CCP12)	Déclaration quantitative publique de la CDCC
Commentaires	Ce lien mène aux documents de déclaration quantitative publique de la CDCC.
Marges supplémentaires	Manuel des risques de la CDCC
Renvoi aux règles ou commentaires	Les renseignements de la CDCC sur les marges supplémentaires se trouvent à la section 1.1.1.2 Marges supplémentaires du Manuel des risques, lui-même à l'intérieur du Manuel des opérations de la CDCC.
Mesures visant à atténuer la procyclicité (APC)	Manuel des risques de la CDCC
Renvoi aux règles ou commentaires	Les mesures visant à atténuer la procyclicité (APC) sont prises en compte dans la composante de la valeur à risque en période de tension (VaRPT) décrite à la section 7.2.4 Valeur à risque en période de tension du Manuel des risques de la CDCC.

Autres liens et documents souvent demandés à la contrepartie centrale	
Point 1 : Renseignements au sujet des modèles d'établissement de la marge des contreparties centrales. [Traduction] Les explications visant le modèle utilisé et les raisons motivant le choix de ce modèle (SPAN, VaR, etc.), ainsi que le calibrage des paramètres de modèle clés, notamment les composantes pertinentes qui influent sur la taille et la vitesse des changements apportés à l'exigence de marge au cours de périodes de tension élevée (p. ex. période de référence, horizon de liquidation, intervalle de confiance et paramètres du modèle propres à la méthode). Le raisonnement, les seuils applicables et les descriptions des données utilisés pour le calcul des marges supplémentaires.	<u>Manuel des risques de la CDCC</u>
Renvoi aux règles ou commentaires	<i>Les renseignements sur toutes les composantes du modèle de risque de la CDCC se trouvent tout au long du Manuel des risques de la CDCC.</i>
Point 2 : Les renseignements de la CC au sujet des outils permettant d'atténuer la procyclicité utilisés dans son modèle; notamment, les descriptions globales des composantes du modèle qui influent sur le niveau de réactivité du modèle.	<u>Manuel des risques de la CDCC</u>
Renvoi aux règles ou commentaires	<i>Les renseignements sur toutes les composantes du modèle de risque de la CDCC se trouvent tout au long du Manuel des risques de la CDCC.</i>